Vendredi

12 avril 1996 n° 280 10 F

L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Une politique étrangère aux droits de l'homme

Au nom d'un «relativisme culturel» qui voudrait que la démocratie et les droits de l'homme perdent une part de leur caractère universel selon l'histoire et les traditions de chaque peuple de la planète, Jacques Chirac prend soin, lors de ses contacts internationaux, de ne point évoquer les principes qui pourraient froisser des interlocuteurs peu soucieux des règles démocratiques.
Déjà, en Afrique, il y a quelques mois, Jacques Chirac avait confié que le multipartisme n'était pas la forme la plus adaptée de l'expression des Africains.
Plus récemment, lors de son déplacement au Proche-Orient, le président resta silencieux sur les défauts connus de tous quant à la représentativité du Parlement libanais.
L'accueil réservé au Premier ministre chinois par les autorités françaises illustre également cette conception.
Que Jacques Chirac et Alain Juppé n'aient pas saisi l'occasion de la présence de ce dirigeant chinois, connu pour son rôle dans la répression meurtrière des étudiants place Tienanmen, pour affirmer clairement notre totale opposition à la politique de restriction des libertés publiques, d'incarcération des opposants et au travail des enfants, n'est pas seulement un oubli fâcheux au nom d'intérêts commerciaux bien compris, c'est une faute de politique étrangère.
Pour nous, socialistes, la politique étrangère est un ensemble qui ne saurait dissocier ni le commerce, ni les droits de l'homme, ni les équilibres régionaux.
La France est forte, non pas quand elle ferme les yeux, mais quand elle ouvre la bouche pour parler clair.

Daniel Vaillant

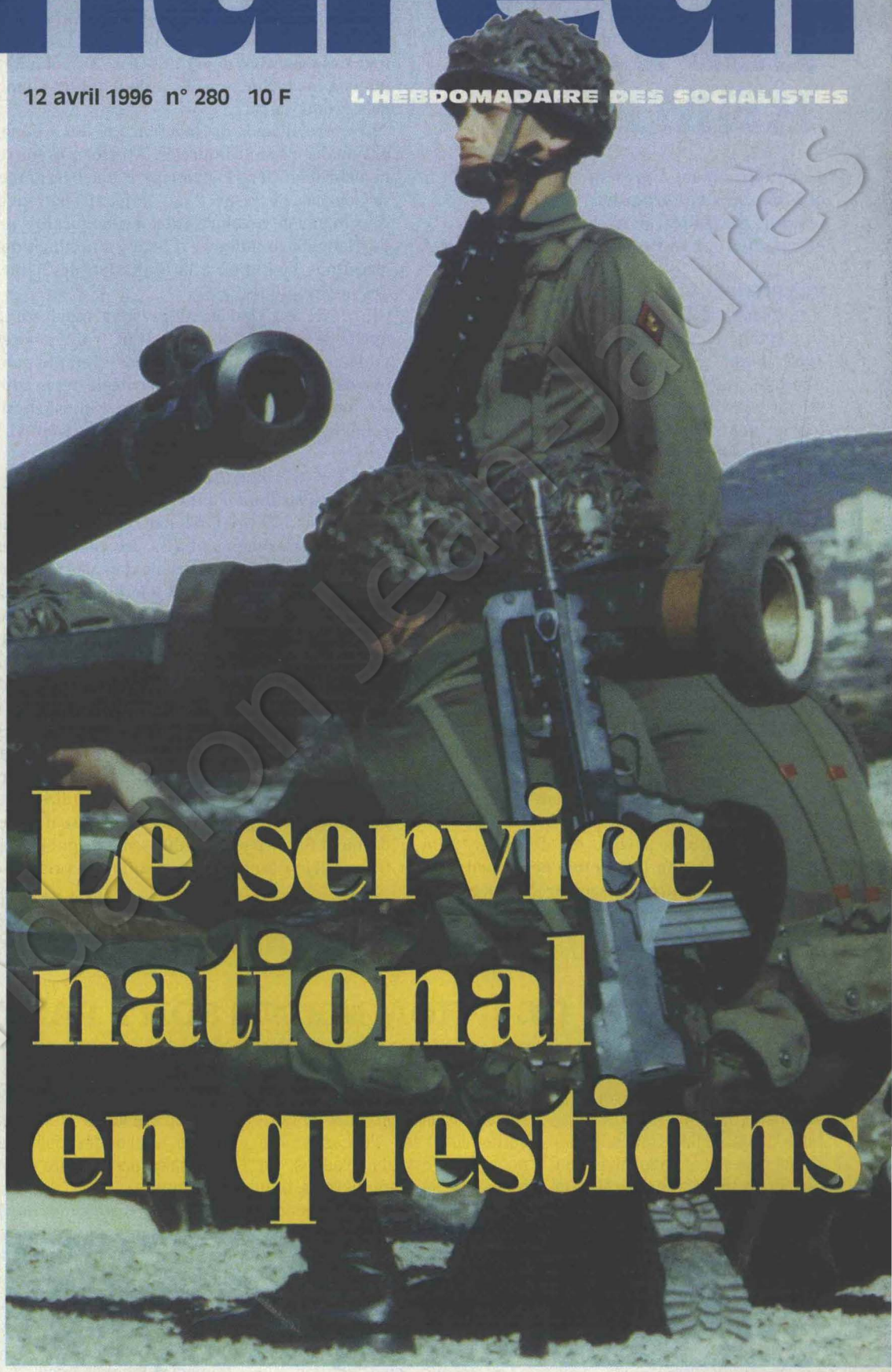

Le service national en questions

SERVICE NATIONAL :
le texte d'orientation du Bureau national pour lancer le débat dans les sections. pp.4 à 8

TEMPS DE TRAVAIL :
le Crédit Lyonnait joue les francs-tireurs. La banque veut la flexibilité, les syndicats plus d'embauches. p.9

COMMISSION HISTOIRE DU PS :
le parti accepte le jeu de la critique. Méritoire. pp.12-13

ACTEUR-METTEUR EN SCÈNE :
Bernard Giraudeau invite à «voyager pour mieux comprendre les hommes». p.14

ISSN 0995-0583

© Fondation Jean Jaurès

ORDONNANCES JUPPÉ :

LES FAUX REMÈDES

Le gouvernement a présenté trois ordonnances qui brouillent les responsabilités, se trompent de cible et manqueront vraisemblablement d'efficacité.

Une atteinte à la démocratie sociale

Le retour au paritarisme des ordonnances de 1967 donne une place centrale au patronat, d'autant que les administrateurs des caisses ne seront plus élus mais désignés. L'ordonnance tourne donc le dos aux principes de 1945, qui fondaient la démocratie sociale.

Par ailleurs, le projet ne traite pas le problème essentiel de la généralisation définitive de l'assurance-maladie à toute personne résidant en France.

Une réforme en trompe-l'œil

Certes, un certain nombre de dispositions correspondent aux choix du Parti socialiste : généralisation du carnet de santé, informatisation des cabinets médicaux, obligation de formation médicale continue. Mais le système proposé élude l'objectif majeur : l'adaptation du système de soins aux besoins des Français. Rien n'est ainsi prévu sur les relations ville-hôpital.

Les ordonnances ne garantissent pas la maîtrise des dépenses.

Elles ne concernent que les dépenses "remboursables", et non l'ensemble des dépenses de santé. Les honoraires du secteur 2 ne sont ainsi pas concernés, ce qui creusera les inégalités. De plus, ce sont une nouvelle fois les déremboursements, par nature injustes, qui risquent d'être le seul moyen de contenir les dépenses. La couverture des dépenses, déjà tombée à 73 % et à 53 % pour la médecine de ville, a donc toutes chances de s'éroder encore.

Les mécanismes de sanction prévus à l'égard des médecins sont imprécis. A priori, le gouvernement maintient le principe d'une "récompense" en cas de respect des objectifs nationaux, sous forme de revalorisation des honoraires proportionnelle au nombre d'actes. Il ne s'agit donc pas d'une incitation à la limitation des actes et des prescriptions.

Le texte est également presque muet sur les autres professions de santé. Il ne traite pas véritablement du médicament, par exemple par le biais d'un remboursement privilégié des produits les moins chers. Il élude enfin l'indispensable articulation entre médecine de ville et hôpital.

3 - L'hospitalisation

Des risques importants de dérive.

L'Etat se voit privé de son rôle d'arbitre, non seulement en renonçant à sa présence au niveau local (l'administration sociale dans les régions et les départements est vouée à la disparition) mais surtout en transférant aux nouvelles agences régionales des pouvoirs proprement exorbitants : on peut en effet s'interroger sur la capacité qu'auront les pouvoirs publics de contrôler des structures toutes puissantes et, plus encore, de maintenir une capacité d'harmonisation et de régulation au niveau national. Or le texte demeure très elliptique sur les questions de planification et n'évoque guère la carte sanitaire. Il est donc à craindre qu'une fois de plus seul l'encadrement financier des établissements publics, qui frisent déjà l'asphyxie, ne résulte de la réforme.

Elisabeth Guigou
Secrétaire nationale aux Questions sociales

Le sen

Daniel Vaillant, Secrétaire national à la Coordination et aux Élections, analyse le travail de réflexion accompli par le parti à l'occasion de la Convention nationale de L'Haÿ-les-Roses sur le thème de la France, l'Europe face à la mondialisation.

Quel principal enseignement peut-on tirer à l'issue de cette Convention ?

Notre débat a permis que s'exprime l'exigence majeure d'un changement de cap, d'une orientation différente de l'Europe.

La politique de dérèglementation en Europe comme en France, fait chaque jour la preuve de sa cécité économique et de sa surdité sociale. Le mouvement social de décembre a révélé à ce titre un refus du libéralisme économique à tous crins.

Mais si l'Europe, sous la pression des gouvernements libéraux et conservateurs, est perçue, aujourd'hui, comme le bras armé de la dérégulation, dès 1986 Jacques Chirac, Premier ministre, Edouard Balladur, ministre des Finances, Alain Juppé, secrétaire d'État

LI PENG À PARIS

LES DROITS DE L'HOMME NE SONT PAS NÉGOCIABLES

La venue en France du Premier ministre chinois Li Peng dans le cadre des relations d'État à État ne saurait faire l'objet d'un débat national en tant que tel ; cette décision a d'ailleurs été prise par d'autres gouvernements européens. On sait, et cela ne peut étonner personne, qu'une visite officielle d'un chef de gouvernement est l'occasion de nouer pas mal de relations, de traiter les dossiers les plus brûlants. C'est malheureusement aussi le moment où beaucoup s'accrochent à la signature de gros contrats, plaçant l'argent et le commerce au-dessus de cette autre dimension tout aussi importante, les droits de l'homme.

Les droits de l'homme ne constituent pas une spécificité de quelques peuples ou pays déterminés ; il s'agit là des droits et valeurs fondamentaux qui doivent s'imposer partout, en Chine aussi.

La France doit dire haut et fort à son interlocuteur chinois :

- que le Tibet et le peuple tibétain ont droit à la liberté et au respect ;
- que les libertés politiques et syndicales doivent être garanties pour tous ;
- que le syndrome de Tiananmen hante toujours les esprits des nations et peuples épris de liberté et de paix ;
- que Wei Jingsheng et tous les autres prisonniers politiques religieux et syndicaux doivent être immédiatement libérés ;
- et que la place de la Chine dans le concert des nations doit obéir à ce préalable du respect absolu des droits de l'homme.

Le président de la République Jacques Chirac ne saurait, en cette circonstance, remettre sous le boisseau ce qui se passe en Chine et qu'il se doit de dénoncer.

Le Secrétariat national aux Droits de l'homme du PS rappelle également au président de la République qu'il doit rejoindre les autres nations au Conseil de sécurité de l'ONU, pour obtenir, dans ce domaine des droits de l'homme, la condamnation de la Chine et désapprouver ainsi les déclarations récentes du ministre chinois des Affaires étrangères qualifiant de ridicules les résolutions des instances internationales à ce sujet.

Laurence Dumont
Secrétaire nationale aux Droits de l'homme

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

Directeur de la Publication : Jean Glavany • Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet - Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) - Économie : Monique Grima (78.70) • Photos : Pascal Lebrun - Crédit photo : Service photo Bondy p 12-13 - Publicité : Franck Accart (79 03) - J.J. Castebois (78.09) - Secrétariat : Odile Fée (78.61)- Comptabilité : Michelle Boucher (79-04) - Abonnements : Sabine Sebah (78-57) • Photogravure : Dawant - Paris - Impression : PGE - (94) Saint-Mandé - Routage :Ouest-routage - (60) Le Meux - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 Ce numéro a été tiré à 113 500 exemplaires.

s et la méthode



au Budget, ont largement devancé l'appel en privatisant à tour de bras et en déréglementant le marché du travail. N'oublions pas cela.

Et comment ne pas dénoncer le double langage du président de la République et du gouvernement, qui disent vouloir une Europe sociale, quand le ministre des Finances ne cesse d'opposer un veto à toutes les initiatives de relance européenne dans le cadre du Livre blanc de Jacques Delors ?

Que doit-on faire pour que les peuples adhèrent plus massivement à l'Europe ?

Les institutions européennes rénovées doivent prendre à bras le corps la lutte contre le chômage et pour l'emploi et préserver ce qui fonde notre modèle social. C'est à ce prix que les peuples prendront l'Europe au sérieux. C'est ce que pensent les dirigeants socialistes et sociaux-démocrates européens réunis récemment à Lisbonne. Pour la première fois, sous l'impulsion de Lionel Jospin et de la délégation de notre parti, ils sont convenus d'agir ensemble pour mettre l'emploi au cœur des discussions de la Conférence intergouvernementale.

Nous devons réunir les conditions pour qu'au-delà de l'Union économique et monétaire se construise une Europe politique, sociale, culturelle et de sécurité qui assurera son succès et lui donnera son véritable sens.

Quelle initiative peut-on prendre pour influer sur le processus de construction en cours ?

Il est paradoxal de dire que c'est en stoppant le processus en cours que l'on réalisera le mieux l'Europe sociale.

Cette monnaie, il faudra bien qu'une autorité politique désigne les objectifs économiques et sociaux qu'elle doit servir ; c'est le sens du Contrat social européen. Il faudra bien que les nouvelles avancées de la construction européenne soient liées à d'importants progrès en matière de droits sociaux par exemple, à la généralisation du concept de salaire minimum garanti. Et qu'en même temps soit pérennisé le service public ou service d'intérêt économique et social général comme outil essentiel de l'égalité entre les citoyens de l'Europe.

Comment imposer ces objectifs à l'Europe ?

Ces nouvelles avancées de l'Union européenne nous devons les négocier pied à pied avec l'ensemble de nos partenaires, en nous appuyant sur la volonté de l'ensemble des forces sociales, démocrates et socialistes européennes.

Refaire les batailles passées serait un non-sens à l'heure où les opinions publiques doutent, où beaucoup de responsables s'interrogent et au moment où une victoire possible des travaillistes en Grande-Bretagne offre de nouvelles perspectives en faisant enfin entrer ce pays de plain-pied dans l'Union européenne.

Ce qui doit nous guider, c'est une détermination lucide, car l'Europe reste une mosaïque de peuples, de nations, de cultures qui fondent sa richesse mais ralentissent sa construction.

Le parti poursuivra son vaste programme de réflexion sur quel thème ?

Notre prochaine Convention thématique sera consacrée à la démocratie. Il s'agit pour nous d'être en phase avec le prochain siècle. Si être socialiste c'est permettre à chacun de prendre en main son propre destin dans la collectivité, alors nous devons nous poser la question de la démocratie, de ses nouveaux espaces, de ses formes, de ses limites aussi.

En effet, l'Europe d'une part, la décentralisation d'autre part, ont bouleversé la conception traditionnelle d'une démocratie qui ne serait que nationale. La télévision, les nouvelles technologies de communication... nous invitent à réfléchir sur les formes d'une démocratie qui doit investir de nouveaux espaces : celui du local, de la ville, de l'associatif, de l'entreprise, de l'université, où se construisent de nouveaux droits et de nouvelles pratiques. Il nous faudra là encore écouter sans relâche, donner la parole aux acteurs de terrain, aux militants du mouvement social et, bien entendu, aux militants de notre parti. Il nous faudra faire œuvre de responsabilité et d'ambition, de sens des réalités et d'innovation pour, le moment venu, formuler aux Français des propositions concrètes qui auront d'autant plus de force que nous les aurons bâties tous ensemble.

Voilà le sens et la méthode qui pourraient convenir à nos prochains travaux. Nous avons aujourd'hui retrouvé l'audience des Français, les élections partielles le prouvent. Il est de notre devoir de proposer des repères et des balises pour une société qui en manque, d'ouvrir des perspectives crédibles pour un pays qui ne sait plus où il va, de rendre possible le changement pour tous ceux qui y aspirent."

INTERVENTION DE JEAN-PIERRE BEL À LA CONVENTION DE L'HAŸ-LES-ROSES

"A lire les 800 pages qui nous sont parvenues, on peut dire qu'il y a une sous-estimation des capacités des militants socialistes à se saisir du débat. 70 fédérations nous ont communiqué des contributions, plus de 500 textes de sections, et aussi d'innombrables participations individuelles qui vont du message court à la thèse universitaire exhaustive (...)
Le travail réalisé à la base est un travail sérieux, élaboré par des commissions thématiques, dans des assemblées regroupant plusieurs centaines de militants, présenté avec netteté, sans ambages ni précautions inutiles (...) Ce qui caractérise ces contributions, c'est leur combativité, la volonté d'en finir avec la pensée unique sur le débat de la mondialisation : "C'est une tyrannie économique et financière", nous dit la section de Sarlat, "un univers impitoyable" pour un militant de l'Essonne, pour la fédération de l'Hérault, pour la fédération de Haute-Corse et le Territoire de Belfort, c'est "une grande mutation de l'histoire de l'humanité", "un fait inéluctable qui nous impose un devoir d'urgence" (...) "Mais ce phénomène n'a pas que des aspects négatifs", nous dit la fédération de Moselle, allant même jusqu'à considérer "qu'il y a là une chance pour l'humanité de sortir de l'inhumanité" (...) La plupart de ces contributions ont toutes été profondément marquées par le mouvement social de décembre. Pour certains, ce mouvement était même une première révolte contre la mondialisation (...) Même si nos militants conçoivent et acceptent un monde plus ouvert, nos militants n'en restent pas moins résolus et déterminés. Si l'on sait lire ce qu'écrivent nos sections et nos fédérations, on ne parlera surtout pas de la peur d'un monde qui commence, mais, au contraire, nous y verrons le besoin de comprendre et de maîtriser ce nouvel âge du capitalisme, la définition plus claire de l'Europe que nous voulons pour notre peuple, l'importance et la place que nous accordons à notre pays, qui reste le cadre de notre identité."

Le service natio

Texte d'orientation propos

Le document ci-après, adopté par le Bureau national du 3 avril, a été élaboré à partir du travail de la Commission Défense après plusieurs débats au sein du Bureau national.

Paul Quilès en a rédigé la version définitive à partir du travail d'un groupe composé de Jean-Michel Boucheron, Bertrand Delanoë, Claude Fleutiaux, Gérard Fuchs, Jean Glavany, Pierre Guidoni, François Hollande et Christine Priotto.

Les responsables fédéraux sont invités à organiser le débat dans les sections et les fédérations. Une première synthèse de ces discussions sera présentée lors du Conseil national qui se tiendra le samedi 11 mai.

I - LE CONTEXTE GÉOSTRATÉGIQUE

Le Mur de Berlin est tombé. L'URSS n'existe plus et le régime potentiellement hostile aux démocraties occidentales qui était en place dans ce pays a disparu, cessant de faire peser une menace directe sur notre pays. Pour la première fois depuis des siècles, aucune menace militaire immédiate ne met en cause l'intégrité territoriale de notre pays.

Malgré cela, l'environnement international recèle un certain nombre d'éléments susceptibles de menacer la stabilité internationale. On peut ainsi recenser : le risque de prolifération des armes de destruction massive, le risque de développement de conflits à l'intérieur des États, la non stabilisation de la démocratie en Russie couplée avec un affaiblissement de la puissance publique de ce pays et la présence d'un important stock d'armes nucléaires, la faiblesse du système de sécurité internationale de l'ONU.

Si son intégrité territoriale ne semble pas menacée, pour l'instant, la France ne saurait se désintéresser d'événements qui affecteraient sa sécurité intérieure ou la stabilité internationale, ces derniers pouvant avoir des conséquences sur sa propre sécurité. Sans vouloir devenir les gendarmes du monde, nous ne pouvons, à l'heure de la mondialisation, nous isoler de certains conflits, même lorsqu'il s'agit de zones dont nous ne sommes pas frontaliers.

La fin de la guerre froide a ainsi révélé l'existence de tensions dans certaines parties du globe susceptibles de dégénérer sous forme de conflits ouverts (Golfe, ex-Yougoslavie...). A chaque fois, la France a contribué à restaurer la paix et le droit international, y compris en déployant des unités militaires dans ces régions. Les intérêts de sécurité de notre pays étant en jeu mais notre intégrité n'étant pas menacée, il fut décidé de n'envoyer sur ces zones de conflits que des professionnels et des "volontaires service long", c'est-à-dire des appelés ayant prolongé leur service militaire au-delà de dix mois, afin de bénéficier de troupes bien entraînées pouvant effectuer leur mission dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité.

Notre analyse est différente de celle de Jacques Chirac, car nous considérons que la défense de notre territoire et du territoire européen reste l'objectif principal de notre système de défense. Se limiter -comme Jacques Chirac- à évoquer la dissuasion nucléaire est un peu court et fait l'impasse sur la nécessité de définir les moyens qui permettent de développer au sein du peuple français ce que l'on a appelé l'esprit de défense.

Quant à mettre l'accent prioritaire dans l'organisation de nos forces sur la "projection à l'extérieur", c'est inévitablement faire penser qu'une certaine logique de corps expéditionnaire est sous-jacente dans la réforme envisagée. Bien entendu nous ne nions pas la nécessité de mieux organiser et professionnaliser nos forces d'intervention (c'est un gouvernement socialiste qui a créé la FAR), mais nous contestons que cela doive faire passer au second plan la défense proprement dite du territoire national.

La construction d'une Défense européenne constitue un autre point de clivage entre Jacques Chirac et nous. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les Allemands ont été irrités par les annonces du gouvernement français, faites sans concertation avec nos alliés. Nous n'acceptons pas, pour notre part, que la réintégration de la France dans le comité militaire de l'OTAN se soit faite, il y a quelques mois, sans aucune explication sérieuse. Un rapprochement avec l'OTAN ne peut se concevoir sans contrepartie d'une politique européenne de défense. Or Jacques Chirac semble considérer que les Européens n'ont pas de réelle capacité politique à se doter d'une Défense commune. Cette attitude conduit à s'abandonner à la seule force américaine, ce que nous refusons.

Coll. Fondation Jean Jaurès

nal en questions

é par le bureau national



> « Aujourd'hui, ce n'est plus le nombre de poitrines qui assurent la défense d'un pays mais la supériorité technologique. »

II - UN SERVICE MILITAIRE AUJOURD'HUI INADAPTÉ

Le service militaire a été établi en 1798 par la loi Jourdan. La conscription n'a été rendue obligatoire qu'à partir de 1905. Depuis cette époque, le volume de l'armée française et les modalités du service militaire ont sensiblement varié. Durant la guerre de 1914/1918, 8 millions de Français furent mobilisés. Ils étaient 4 millions durant la seconde guerre mondiale, 2 millions durant la guerre d'Algérie. Dans ce dernier cas, le contingent algérien était composé pour moitié de professionnels et pour moitié d'appelés.

Aujourd'hui, les armées françaises comprennent environ 500 000 hommes, dont 270 000 professionnels et 230 000 appelés.

On constate donc au XXe siècle (contrairement à l'évolution au cours du XIXe siècle) une tendance lourde et durable à la diminution des effectifs, due notamment au progrès technologique des armes.

Aujourd'hui, ce n'est plus le nombre de poitrines qui assurent la défense d'un pays, comme durant la première guerre mondiale, mais la supériorité technologique sur les adversaires potentiels. Une classe d'âge comprend 370 000 jeunes gens.

72 % d'entre eux effectuent leur service national, les autres sont soit dispensés (ex : soutien de famille), soit réformés (ex : maladie ou infirmité handicapante).

Sur 266 000 jeunes gens incorporés au Service national, 238 000 effectuent le service militaire, dont 9 500 dans le cadre de protocoles permettant au ministère de la Défense d'affecter ces appelés à d'autres ministères où ils effectuent des tâches de nature civile (environnement, ville, handicapés, rapatriés).

Le service civil proprement dit (coopération, police, sécurité civile, aide technique dans les DOM-TOM, objecteurs de conscience) n'intègre donc que 28 000 jeunes, soit 7,5 % d'une classe d'âge. La création de formes civiles avait pour objet d'apporter un complément à la conscription militaire, afin de maintenir l'universalité du service national. Le développement de ce type de service s'est fait prudemment (loi de 1983, 1987 et 1991), avec le souci d'éviter que cette ouverture se fasse au détriment du marché de l'emploi.

La durée du Service national est variable. Elle est de 10 mois pour le service militaire, de 12 mois pour les scientifiques du contingent et les appelés médecins, de 16 mois pour les coopérants. Environ 9 000 appelés effectuent un service civil de 20 mois en tant qu'objecteurs de conscience au sein d'associations.

La durée du service militaire a été réduite de 12 à 10 mois en 1991, non pas pour des considérations d'efficacité militaire mais pour des raisons d'égalité devant le Service national, au moment où nous étions en train de réduire le format de nos armées avec la fin de la confrontation Est-Ouest. Le format de 500 000 hommes -avec un service militaire à dix mois- fut alors considéré comme le seuil en dessous duquel le service militaire n'aurait plus une efficacité militaire significative.

On peut considérer aujourd'hui qu'il y a une double inégalité devant le Service national :

- inégalité devant le Service lui-même, puisque celui-ci n'est pas universel, bien que la situa-

tion soit meilleure que dans d'autres pays européens (Espagne, Italie, voire Allemagne).

■ inégalité devant les différentes formes de service, car les jeunes gens les plus favorisés effectuent les types de service les plus gratifiants, les moins pénibles et les plus valorisants pour leur vie professionnelle, c'est-à-dire le service civil.

Si les jeunes les plus favorisés effectuent des formes civiles du Service national, les moins favorisés sont souvent exemptés, car jugés inaptes au service militaire. Ce dernier crée donc une exclusion sociale, par le "haut" et par le "bas".

Toutes les tentatives contre cette évolution ont, pour l'instant, échoué.

L'utilité militaire du service, dans le contexte géostratégique actuel, est discutable, puisque seuls des volontaires participent à des opérations sur des territoires extérieurs et que l'on estime qu'un appelé n'est opérationnel pour de telles missions qu'à l'issue de la durée du service militaire de dix mois.

De plus, la composition des unités, pour l'essentiel mixte, oblige l'État-major à prélever des professionnels dans différentes unités pour recomposer les contingents envoyés à l'extérieur. Ceci limite le nombre de soldats utiles pour ce type d'opérations à 15 000, ce qui semble insuffisant.

Les avantages du maintien du service militaire actuel apparaissent sérieux mais limités :

■ mise au service de la Nation d'une ressource humaine nombreuse et diversifiée permettant à l'Armée d'être présente sur l'ensemble du territoire ;
■ coût budgétaire inférieur à celui de l'armée de métier, à effectif égal ;
■ disponibilité de réserves importantes et plutôt bien formées.

En revanche, les inconvénients du système actuel sont connus :

■ inadaptation au nouveau contexte géopolitique, qui ne justifie plus la présence de gros effectifs ;
■ forte impopularité dans la jeunesse ;
■ montée des inégalités devant le Service national, d'autant plus mal acceptées que son utilité est discutée.
■ durée trop courte pour être vraiment efficace sur le plan militaire et trop longue au regard de l'objectif éducatif.

> **« L'utilité militaire du service, dans le contexte géostratégique actuel, est discutable. »**



III - QUE FAUT-IL PENSER DE LA RÉFORME DE JACQUES CHIRAC ?

L'organisation d'une grande concertation nationale vient d'être annoncée. Elle ne concerne que la question du Service national, alors que de nombreux thèmes -sur lesquels nous avons des désaccords avec Jacques Chirac- mériteraient un débat : Europe, OTAN, industrie de l'armement...

Si nous sommes favorables au débat, nous ne pouvons accepter :

■ que la consultation ne porte que sur les modalités de suppression de la conscription ;

■ que l'annonce du président de la République soit considérée comme une décision, alors que c'est au Parlement de faire la loi ;

■ que ce débat soit bâclé en quelques semaines.

Nous proposons la réunion de véritables états généraux rassemblant toutes les forces vives de notre société, afin qu'un grand débat s'instaure notamment sur l'avenir du Service national et que ce débat se déroule dans la durée.

On nous dit que le calendrier de l'éventuelle suppression du service militaire doit s'étaler sur 6 ans. Cela n'est pas raisonnable. Comment va-t-on gérer le million et demi de jeunes gens actuellement sursitaires qui attendent de savoir quel sera leur sort, et alors que chaque jour 1 000 autres se font recenser ?

Un rapport parlementaire, publié récemment, fournit des éléments sur l'aspect financier de la réforme :

■ l'aide au départ de 1 700 officiers et de 13 000 sous-officiers de l'armée coûterait 500 millions de francs sur 6 ans ;

■ le recrutement de 40 000 engagés coûterait 8 milliards de francs par an ;

■ le coût de la réimplantation d'activités dans les villes ayant à subir la fermeture de garnisons se monterait à 8 milliards de francs sur quatre ans ;

■ la réhabilitation des garnisons qui abriteraient des unités professionnelles recomposées coûterait également 8 milliards de francs sur 4 ans ;

■ la dépense supplémentaire au titre des pensions serait de 4 milliards de francs.

Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec l'économie liée à la suppression du Service national : 14 milliards de francs par an.

La suppression du Service national en 2002 se traduirait, d'après ces chiffres, par une dépense supplémentaire d'environ 3 milliards de francs par an pendant 6 ans, puis par une économie de 2 milliards de francs par an après 2002.

Il faudrait donc, si cette hypothèse se confirmait, exiger du gouvernement qu'il prenne des engagements financiers précis pour éviter que les villes concernées par les fermetures de garnisons soient victimes de cette réforme (perte de population, diminution de recettes fiscales...)

IV - LES OPTIONS OUVERTES PAR JACQUES CHIRAC SUR LE SERVICE NATIONAL

A - Service national obligatoire, essentiellement civil

CONTENU :

■ 6 mois de service obligatoire pour tous les jeunes gens, vers 18 ans ou à la fin des études ;
■ affectation à des tâches civiles ou militaires, à partir des demandes de jeunes et des postes offerts au service de la sécurité et de la défense (armées, gendarmerie, police, douanes, sécurité civile), de la solidarité (appui aux organismes d'accueil, d'insertion et d'urgence sociale, insertion des jeunes en difficulté), de la coopération internationale et de l'action humanitaire ;
■ rémunération de base à la charge de l'employeur (différents ministères, collectivités territoriales, associations...).

AVANTAGES :

■ s'adapte aux besoins militaires (le nombre de postes offerts pour un service militaire devrait être de l'ordre de 10 % du total des appelés) ;
■ moyen de sélectionner les "volontaires service long" (VSL) et les engagés ;
■ rétablit en partie l'universalité du Service (moins de dispenses et d'exemptions) ;
■ maintient un certain brassage social ;
■ manifeste la solidarité entre générations.

INCONVÉNIENTS :

■ accroissement des inégalités (les plus démunis risquent d'être orientés vers le service militaire) ;
■ perte d'attrait du service civil (les tâches risquent de devenir moins attractives en raison de l'augmentation de leur nombre, 150 000 postes, au lieu de 40 000 aujourd'hui !) ;
■ difficulté à définir les tâches correspondant au service civil ;
■ temps de formation trop court pour former un militaire ou un civil ;
■ concurrence avec des emplois existants ;
■ sélection et orientation nécessaires : tous les appelés ne pourront donc pas obtenir le poste souhaité.

B - Service national volontaire

CONTENU :

■ 6 à 12 mois, avec possibilité de prolongation jusqu'à 24 mois, pour celles et ceux qui le souhaitent, entre 18 et 27 ans ;
■ affectation à des tâches civiles ou militaires. Rémunération suffisamment attractives pour susciter des vocations.

AVANTAGES :

■ laisse la liberté de choix à chacun, conformément à ses aspirations ;
■ permet aux jeunes de participer à une expérience fondée sur la générosité ;
■ peut assurer une égalité entre hommes et femmes.

INCONVÉNIENTS :

■ limite l'ampleur du brassage social ;
■ incertitude sur le nombre de volontaires et donc sur l'organisation des organismes d'accueil (ministères, etc.) ;
■ doit s'accompagner d'un dispositif financier et administratif pour inciter au volontariat (rémunération plus élevée que le "prêt du soldat", facilités de recrutement dans la fonction publique, obtention d'aides à l'installation professionnelle, etc.).

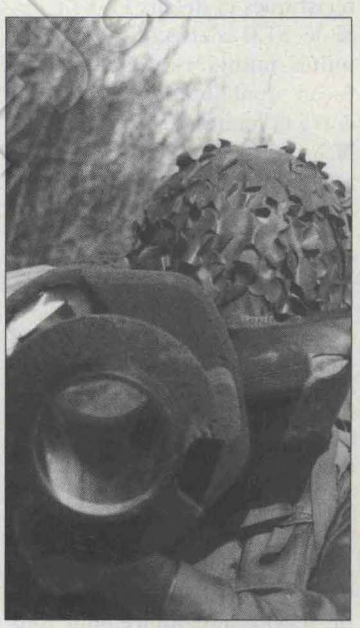

V - QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR LES SOCIALISTES

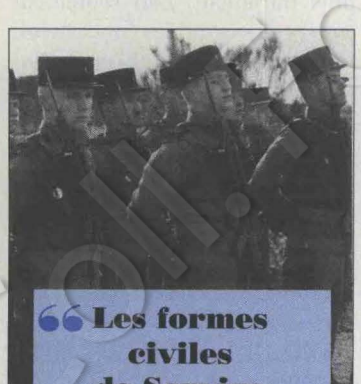

"Les formes civiles de Service national doivent comprendre des missions d'intérêt social"

L'évolution récente du contexte géopolitique justifie une réforme du Service national. Mais celle-ci doit être définie à partir d'une analyse des missions de nos armées et des principes républicains qui fondent notre conception de la Défense nationale.

Aussi, avant d'évoquer des solutions concrètes en matière de réforme du Service national, convient-il de préciser les idées fortes qui doivent nous aider à nous déterminer :

1) Le service militaire actuel est inadapté dans sa durée comme dans ses formes ;

2) Le lien entre l'Armée et la Nation doit être préservé car il est un élément constitutif du pacte républicain ;

3) Le nouveau Service national doit être à la fois d'une durée brève et d'une universalité effective pour tous les jeunes hommes.

4) Il doit permettre une sélection possible des volontaires pour des périodes plus longues et de ceux qui veulent s'orienter vers la carrière militaire ;

5) L'armée ne doit pas être organisée sur une base exclusivement professionnelle : elle doit comprendre des militaires et des conscrits (appelés, "volontaires service long").

6) Les formes civiles de Service national doivent comprendre des missions d'intérêt social ou de formation.

7) Le volontariat féminin doit être maintenu.

A partir de ces principes, deux options vous sont proposées comme illustration, elles ne sont pas limitatives. D'autres formules pourront émerger de la discussion lancée au sein du Parti.

A - Service d'éducation à la Défense (SED) couplé au Service national volontaire

CONTENU :

■ tous les jeunes gens, entre 18 et 27 ans, font un mois et demi à deux mois de formation de base aux problèmes et aux techniques de la défense (SED) ;
■ ils conservent la possibilité de faire également un service national volontaire (voir caractéristiques ci-dessus IV-B) ;
■ le SED s'effectue dans des unités militaires existantes, de façon à maintenir un contact entre la jeunesse et l'armée ;
■ la formation se fait à partir de programmes plus élaborés et plus axés sur les finalités et le fonctionnement du système de Défense que ceux des "classes" actuelles. Elle est donnée par des militaires (tous les officiers et sous-officiers d'active devront passer au moins un an dans ces centres de formation) et des non-militaires (universitaires, fonctionnaires de ministères autres que le ministère de la Défense) ;
■ les jeunes femmes pourront être volontaires pour faire le SED ;
■ tous ceux qui font un Service national volontaire bénéficient pendant la durée du SED de la même rémunération (plus élevée que le "prêt du soldat") ; leur temps de SED est également pris en compte dans les avantages liés au volontariat ;
■ l'aspect européen de notre système de défense ne doit pas être oublié dans cette formation (on peut prévoir des rencontres avec des officiers d'autres pays européens) ;
■ le SED comprend aussi une partie pratique (maniement des armes, connaissance des principaux matériels).

AVANTAGES DU SED :

● maintien du lien nation-défense ;
● sélection possible des "volontaires service long" et de ceux qui veulent s'orienter vers la carrière militaire. L'armée est ainsi composée de militaires professionnels et de volontaires (environ 15 %) ;
● en cas de résurgence d'une menace majeure contre l'intégrité du pays, possibilité de mobiliser des effectifs plus nombreux en allongeant la durée de la période, ce qui éviterait d'avoir à rétablir la conscription.

INCONVÉNIENTS DU SED :

● brassage social faible, du fait de la courte durée du service ;
● coût de l'encadrement nécessaire pour former et informer environ 50 000 jeunes.

B - Service national à options de 4 mois

Le Service national actuel serait réformé et sa durée limitée à 4 mois. Il s'agirait d'un service véritablement obligatoire, militaire et civil.

CONTENU :

■ d'une durée de 4 mois, c'est un service obligatoire pour tous les jeunes hommes entre 18 et 27 ans. Aucune exemption n'est possible (95 % de la classe d'âge serait mobilisée) ;
■ l'affectation se fait en principe dans un service de Défense (1 mois de classe, 3 mois en unité), mais des formes civiles, plus nombreuses qu'aujourd'hui, sont offertes aux appelés qui le souhaitent. Ce qui revient à dire que les armées compteraient en permanence 65 000 appelés dans leur effectif annuel ;
■ une rémunération plus forte que l'actuel "prêt du soldat" est prévue.

AVANTAGES :

● maintien du lien Armée-Nation, sans contrainte excessive pour les jeunes, mais aussi accomplissement d'un vrai service ;
● un nombre élevé de régiments est organisé sur le principe de la mixité (professionnels, appelés) ;
● mise à disposition des armées d'une ressource humaine, en quantité comme un qualité, permettant d'éviter le recrutement excessif d'hommes du rang professionnels ;
● sélection possible de ceux qui veulent s'orienter vers la carrière militaire ;
● organisation simplifiée des réserves ;
● prise en compte du souci d'intégration (toute une classe d'âge masculine est affectée à une tâche -militaire ou civile- d'intérêt général) ;
● brassage social préservé, à condition de ne pas laisser aux plus favorisés l'affectation dans les filières civiles ;
● capacité de choix pour les jeunes ;
● création de formes civiles de service national d'intérêt social ou de formation ;

INCONVÉNIENTS :

● coût élevé, même si la durée des classes est réduite ;
● lourdeur du fonctionnement de certains régiments, compte tenu du rythme des renouvellements du contingent (trois dans l'année) ;
● possibilité limitée d'employer des appelés compte tenu du temps effectif de service.



"l'affaiblissement du lien entre professionnels et appelés risque d'isoler un peu plus les militaires de la société civile"

VI - DÉMOCRATISATION DE L'ARMÉE

C'est un thème cher aux socialistes, depuis Jaurès ("L'armée nouvelle"). Si la professionnalisation -déjà engagée- s'accentue, elle doit s'accompagner d'une démocratisation de l'Armée.

Au cours des quinze dernières années, des mesures ont été prises pour donner aux militaires quelques possibilités d'expression et pour instituer un système de concertation interne. Bien entendu, il n'a jamais été question de remettre en cause la subordination de l'institution militaire au pouvoir civil, mais l'affaiblissement du lien qui existe actuellement entre professionnels et appelés risque d'isoler un peu plus les militaires de la société civile, si de nouvelles possibilités ne leur sont pas données de s'exprimer plus librement, non seulement sur les sujets qui les concernent, mais aussi sur des thèmes d'intérêt général. On évitera ainsi ce que l'on appelle parfois le divorce entre l'Armée et la Nation.

De même, il est indispensable de réfléchir à la façon dont les "volontaires" seront recrutés, formés et réinsérés dans la société civile après avoir quitté l'armée.

Des expériences étrangères montrent que le risque existe, si cette préoccupation n'est pas sérieusement prise en compte, de voir se créer une catégorie de militaires, puis de civils, posant de réels problèmes d'adaptation sociale.

LE CRÉDIT LYONNAIS

Un accord, le dos au mur

Certains syndicats l'ont signé, d'autres l'auraient signé si... L'accord sur l'aménagement du temps de travail négocié au Crédit Lyonnais est un véritable pavé dans la mare.

Avec un passage à la semaine de 37 heures sans perte de salaire et un roulement avec deux équipes pour permettre aux agences d'ouvrir six jours sur sept, le texte signé au Crédit Lyonnais par le SNB-CGC et la CFTC pourrait être, à première vue, un de ces accords qui commencent à fleurir dans les entreprises où un aménagement des horaires permet une diminution du temps de travail à salaire inchangé avec des embauches à la clé.

En fait, il reprend les propositions que l'Association française des banques, l'AFB, avait mises en avant en 1995. Ici, le dispositif est limité à 25 % des points de vente et à 20 % des effectifs totaux de la banque sur la base du volontariat. Dans les agences concernées, le personnel devra générer 6 à 8 % au moins de chiffre d'affaires supplémentaire.

le décret de 1937

150 embauches ne sont pas suffisantes au regard de la CGT et de FO qui en demandaient plus. Toutes deux suivent, en agissant ainsi, la position traditionnelle des syndicats qui privilégient l'emploi dans ce genre de négociations, alors que les patrons, eux, veulent augmenter la flexibilité du travail et l'annualisation des salaires.

Quant au syndicat CFDT, il aurait signé si la banque avait ouvert des négociations sur la semaine de trente-deux heures (la direction en a accepté le principe). Mais la fédération CFDT a intimé à son syndicat l'ordre d'attendre la conclusion des négociations au sein de la branche bancaire, alors que la CGC et la CFTC ont donné à leur syndicat la permission de signer avant.

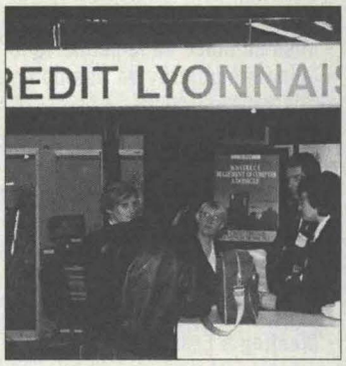

Ces réactions s'appuient sur des appréciations différentes face à deux problèmes particulièrement épineux, l'un au niveau de la profession bancaire en général, l'autre à celui du Crédit Lyonnais en particulier.

L'accord donne, en effet, un argument de poids à l'AFB qui réclame à cors et à cris depuis longtemps l'abrogation d'un décret du 31 mars 1937 qui réglemente la durée du travail dans la profession. Les Caisses d'Épargne et les banques mutualistes, comme le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel, n'y sont pas soumises. Certaines banques commerciales -la Compagnie Bancaire, la BNP, la Bred- y dérogent de plus en plus. L'accord de branche sur la question ayant échoué en 1994, elles ont négocié avec leurs propres syndicats et mettent à la disposition de leurs clients, tous les jours de la semaine, une plate-forme téléphonique qui soumet les salariés au travail par roulement. Une autre formule nouvelle, la "banque directe", accessible 24 heures sur 24 pour n'importe quelle opération, est plébiscitée par ses utilisateurs. Face à une telle pression, l'opposition irréductible des syndicats à l'abrogation du décret risque de peser de moins en moins lourd. La signature par la CFDT d'un accord dérogatoire dans l'une des plus grande banques lui aurait ôté tout crédit.

une banque sinistrée

Que cet accord intervienne au Crédit Lyonnais n'est pas le fruit d'un hasard.

La banque a le dos au mur : ses bénéfices -13 millions en 1995- ne suffisent pas à éponger les 21 milliards de pertes, enregistrées entre 1992 et 1994, qui ont fait d'elle une banque sinistrée. Pour éviter un krach, elle a dû recevoir l'aide de l'État -avec vote au Parlement et permission de Bruxelles après moult difficultés- et recourir déjà à deux plans sociaux.

Ses effectifs en Europe sont passés de 73 000 en 1993 à 59 000 en 1995. En France, la banque, qui emploie aujourd'hui 35 000 salariés, a supprimé 3 500 postes depuis 1994 et va continuer à en supprimer au rythme de 3 à 5 % par an au cours des trois prochaines années. Pour la seule année 1995, elle a réduit ses frais de personnel de près de 7 % et ses effectifs de 4,8 %, soit un rythme deux fois plus rapide que celui des banques privées.

Poussée par le ministère des Finances qui veut la contraindre à aller plus vite et plus loin, la direction du Crédit Lyonnais, le dos au mur, tente le tout pour le tout. Elle veut, elle aussi, ouvrir une autre négociation pour l'ouverture d'une plate-forme téléphonique en continu, voire une autre encore sur les trente-deux heures mais, cette fois, avec partage des efforts financiers entre employeurs et salariés. Et peaufine un troisième plan social, alors qu'elle s'était engagée à ce qu'il n'y en ait pas lors du second plan. Jugement le 7 mai.

Quant aux négociateurs patronaux qui planchent dans les 84 branches sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, ils voient la multiplication de ces accords comme du pain béni. Quoiqu'il en soit, ils ont jusqu'à la fin juin pour parvenir à un accord. Autrement, le gouvernement agira par la voie législative.

Monique Grima

Vendredi

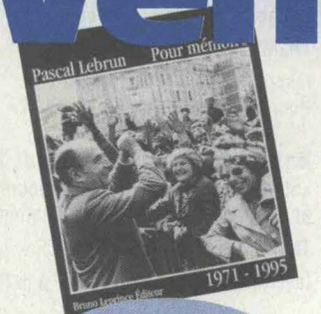

OFFRE SPÉCIALE

340 F

Abonnement
1 an à Vendredi
+
"Pour mémoire"
l'Album souvenir
de Pascal Lebrun
=
4[illegible]0 F

Dom-Tom/CEE : 400 F - Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F - Abonnement seul : 280 F

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000". Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

☐ Mme
☐ Mlle
☐ M.

Nom .....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Ville.....
Code postal.....
Signature :

280

AGENDA

Jeudi 11 avril :
A l'invitation du **PDS italien**, **Jack Lang** assistera à une manifestation culturelle dans le cadre de la campagne pour les élections législatives qui réunira Ettore Scola, Antonio Tabucchi, Giuseppe Tornatore.

Adeline Hazan réunit la Commission "Immigration-Intégration".

Lionel Jospin installe la Commission nationale "Médias, Audiovisuel, Communication", présidée par **Frédérique Bredin**.

Jeudi 11 et vendredi 12 avril :
Premier Congrès des élus régionaux à Orléans, à l'occasion du 10e anniversaire de l'élection au suffrage universel direct des assemblées régionales.

Vendredi 12 avril :
Harlem Désir animera une réunion de section à Roanne sur le thème : **"Les jeunes, acteurs de la démocratie".**

Samedi 13 avril :
Bernard Grandvoinet réunit le Comité régional entreprises Ile-de-France.

Jean-Louis Cottigny, Secrétaire national aux Entreprises et **André Laur** réunissent le groupe de travail **"Industrie de Défense",** avec les premiers secrétaires fédéraux, les secrétaires fédéraux Entreprises, les GSE "Défense nationale", "Aéronautique", "Electronique-Informatique".

Stage régional Alsace, à Strasbourg, animé par **Alain Bergounioux et François Hollande.**

Samedi 13 et dimanche 14 avril :
Fête du Comité d'entreprise de Solferino, à Saulx-les-Chartreux.

Lundi 15 avril :
Conférence de presse de **Jean-Louis Cottigny,** Secrétaire national aux Entreprises, et de **François Hollande,** Porte-parole, sur le séminaire **"les Lois sociales - les Comités d'entreprises"**, à Arras (62) le 27 avril.

Réunion sur la toxicomanie autour d'**Adeline Hazan.**

Mardi 16 avril :
Isabelle Thomas et Harlem Désir réunissent le groupe de travail **"Vie associative".**

Mercredi 17 avril :
Réunion de la **Commission Sida**.

Réunion de la Commission "**Services publics** à caractère industriel et commercial".

Accueil à Solferino de la **Fédération de l'Allier**.

Jeudi 18 avril :
Entretiens de Solferino sur le thème : **"Médias et démocratie"** avec **Jean-Noël Jeanneney.**

Journée du PS dans les **Alpes-Maritimes**.

Samedi 20 avril :
Gérard Le Gall, délégué auprès du Premier secrétaire, participe à un banquet républicain à Redon (35).

Forum-débat à Vitry-le-François (Champagne-Ardenne) sur les thèmes : "La vie associative et la démocratie locale - La vie associative et l'emploi" en présence de **Alain Goze,** délégué national en charge des relations avec la vie associative et de **J.P. Bouquet,** maire de Vitry-le-François.

Stage régional Formation Ile-de-France à Evry (91) avec **Christophe Clergeau et Claude Fleutiaux**.

Réunion de la Commission **"Le Réformisme européen".**

Samedi 20 et dimanche 21 avril :
IS : Table ronde sur "Les Fondamentalismes", à Paris, en présence de **Lionel Jospin, avec Pierre Chaury et Carlos Fuentes.**

Dimanche 21 avril :
Elections législatives en Italie.

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

Jeudi 11 avril :
- Déjeuner avec la rédaction du Nouvel Observateur.
- Entretien avec Martine Aubry.
- Entretien avec Mme Serfaty, présidente de l'Observatoire international des prisons.
- Mise en place de la commission Média-Audiovisuel-Communication.
- «Finale à quatre» du Championnat d'Europe de basket à Bercy.

Vendredi 12 avril : Toulouse
- Assemblée générale du Comité département de développement économique.
- Visite de l'entreprise Technol à Escalquens.

Samedi 13 avril : Maine-et-Loire
- Rencontre avec l'association «Vivre Ensemble» et la population du quartier des Plaines à Trélazé.
- Point de Presse - Inauguration de la fédération.
- Meeting à Ecouflant.

Lundi 15 avril :
- Rencontre avec la section «Métiers du Spectacle».

Mardi 16 avril :
- Déjeuner avec M. Carmet et le bureau de la SACD.
- Rencontre avec le Club Initiatives : «Rénovation de la gauche».

Mercredi 17 avril :
- Rencontre avec l'équipe fédérale de l'Allier.
- A Nantes- Match de football Nantes - Juventus

Jeudi 18 avril : déplacement dans les Alpes-Maritimes.

Entretiens DE SOLFÉRINO

Jeudi 18 avril 1996 de 18h30 à 20h30
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solferino- 75007 PARIS

Alain Bergounioux, Secrétaire national à la Formation vous invite à débattre sur le thème :

«MÉDIAS ET DÉMOCRATIE»

avec Jean-Noël Jeanneney - Ancien ministre, Professeur des Universités

Inscription auprès du Secrétariat national à la Formation.
Tél : 45 56 77 45 ou 45 56 78 16.

Stages de formation

Ile-de-France (91-94) • Samedi 20 avril à Evry
animé par Christophe Clergeau et Claude Fleutiaux, membres du Bureau national
THÈME : LES SERVICES PUBLICS
Inscriptions avant le 15 avril
Pour l'Essonne : Tél. 60 78 23 24 • Pour le Val-de-Marne : Tél. 49 80 92 90

Basse-Normandie • Samedi 27 avril à Flers
animé par Laurence Dumont, Secrétaire nationale aux droits de l'Homme et Jacques Salvator, délégué national à l'Insertion
THÈME : LE DÉFI EUROPÉEN
Inscriptions avant le 22 avril, à la Fédération de l'Orne. Tél. : 33 35 99 01

Champagne-Ardenne • Samedi 27 avril à Sedan
animé par Alain Bergounioux, Secrétaire national à la Formation et Sylvie Guillaume, Secrétaire nationale aux Droits des femmes
THÈME : LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ
Inscriptions avant le 22 avril
Pour les Ardennes : Tél. 24 33 27 78 • Pour l'Aube : Tél. 25 73 62 07
Pour la Marne : Tél. 26 47 35 06

COMMUNIQUÉ DU PARTI SOCIALISTE

A la veille de leur journée de mobilisation, le Parti socialiste exprime sa solidarité aux personnels de France Télécom qui vont se mobiliser le 11 avril pour la défense du Service public.

Le Parti socialiste réaffirme qu'il est opposé à la privatisation de France Télécom et aux risques que ce changement de statut fait peser :

1) sur les usagers, par la hausse des prix de l'abonnement et du téléphone intérieur.

2) sur le personnel, par les menaces de suppressions d'emplois et de remise en cause des statuts des salariés.

Le Parti socialiste combattra tout démantèlement d'un service public moderne et performant qui seul peut assurer à la fois le développement du secteur des télécommunications, la péréquation géographique et sociale et l'égalité d'accès des usagers sur tout le territoire. **10 avril**

Harlem Désir
Secrétaire national aux Relations avec le mouvement social
Ségolène Royal
Déléguée nationale chargée du Service public

AUX SECRÉTAIRES DE SECTION

Un rassemblement national des secrétaires de section est prévu :

Dimanche 12 mai au Palais de la Mutualité à Paris

Cette journée illustrera la démarche militante et de proximité qui doit caractériser notre deuxième grand débat thématique.

NON AUX DÉNATIONALISATIONS NON AUX PRIVATISATIONS

Le patrimoine que la France s'était constitué au lendemain de la Libération et au cours des «années Mitterrand», en votant la nationalisation des secteurs clefs de l'économie, en rendant à la nation tout entière ce que quelques grands groupes privés s'étaient accaparés...

Ces réserves constituées par la maîtrise financière de pans entiers de notre industrie...

Cette richesse rendue au peuple de France...

Ces investissements enfin rentabilisés pour alimenter le budget national et satisfaire les besoins des Françaises et Français...

Tout ce secteur nationalisé, depuis 1993 avec la droite au pouvoir, est reprivatisé, dénationalisé, revendu et confié aux appétits insatiables du grand capital. La France se dessaisit de ses biens pour faire quelque argent ! Des sommes importantes que nos dirigeants dépensent imprudemment, sans compter... le patrimoine est dilapidé.

Tandis que se poursuivent les dénationalisations, le gouvernement envisage la privatisation des Services publics. Sa nouvelle cible : «France Télécom».

le Service public à la française

L'ultralibéralisme gouvernemental a beau prendre pour alibi de prétendues règles communautaires européennes, l'ouverture à la concurrence n'entraîne pas nécessairement la privatisation d'un Service public. Et si le président Jacques Chirac souhaite effectivement mettre en place une Europe sociale, il convient d'inciter les pays de la Communauté à s'aligner sur le meilleur système existant, celui qui a fait et continue de faire ses preuves dans tous les domaines : le Service public à la française. Pourquoi ne pas imaginer que demain «France Télécom» ne devienne «Europe Télécom» ?

Quel citoyen français pourrait admettre qu'une entreprise publique telle que France Télécom, dont l'importance du service offert n'est plus à démontrer, qui offre aux abonnés le meilleur rapport qualité/prix de tous les pays d'Europe, qui grâce aux bénéfices substantiels réalisés reverse à l'État des sommes importantes (29,4 milliards de francs en 1994), dont le personnel apprécie les réalisations sociales et la stabilité de l'emploi... Que cette entreprise publique soit demain privatisée -même partiellement- pour garnir les portefeuilles de quelques actionnaires, tandis que la nation entière devra financer les conséquences de l'augmentation des chômeurs que la course aux profits entraînera inévitablement.

Les organisations syndicales de France Télécom se préparent à mobiliser leurs adhérents et les salariés pour s'opposer à toutes tentatives de privatisation... Le Parti socialiste les soutiendra et aidera à la prise de conscience collective des dangers que comportent les volontés gouvernementales.

Jean-Louis Cottigny
Secrétaire national aux Entreprises

De toi à moi

IMMOBILIER

■ Danemark, loue confortables chalets sur la riviera danoise. Situation tranquille. A seulement 10h de Paris. Tél : 53 40 92 00.

■ Portugal, 50 km de Lisbonne, loue maisons de particuliers dans village de pêcheurs typique bord de mer. Tél : 53 40 92 01. V.L. Carr 47500 Fumel.

EMPLOI

■ Histoire et politique. Recherche pour Nord, Est, Île-de-France, région lyonnaise, Provence, Côte-d'Azur, des responsables commerciaux pour la diffusion de l'œuvre de Jean Jaurès auprès des mairies, élus et militants. Ecrire 22 rue Béteille - 31500 Toulouse.

■ F. 25 ans, maîtrise histoire de l'art (mention tb), en cours formation diplôme universitaire «Métiers du patrimoine», étudie propositions de poste dans secteur culturel.
Tél : 72 75 90 79 (Rép).

■ H. 25 ans, ingénieur INSA, génie civil urbanisme, 1ère expérience dans le logement social, recherche emploi dans établissements publics ou SEM.
Tél : 78 29 44 45.

■ H. 29 ans, maîtrise géog., licence hist., diplôme Ecole de journalisme Toulouse, Expér. presse écrite et radio cherche emploi journaliste ou pigiste. Tél : 71 78 06 65 ou 61 59 68 70.

DIVERS

■ Vends voilier «Romanée», 10 mètres, coque alu 6 m/m, 2 cabines AR avec hublots ouvrants + 8 couchages équipés toile antiroulis, boiseries intérieures merisier -habillage velours laine, coin cuisine aménagé, toilette, WC, voilerie complète, spi, pilote automatique, radio-téléphone, contrôle navigation NKE. Pour renseignements complémentaires, téléphoner à Guillion Michel au 76 41 20 62 en fin de semaine ou le soir à partir de 20 H.

Délégation «Histoire et Mémoire»

La délégation travaille en direction de deux publics : les militants du parti et les chercheurs. Selon trois axes de travail :
- **commémorer ;**
- **produire des documents à l'intention des militants ;**
- **enrichir la réflexion du parti.**

Premiers projets :
- **commémoration de 1936 (le Front populaire) et 1946 (la reconstruction du parti), appel aux témoignages des militants les plus anciens ;**
- **mise au point d'une bibliographie des ouvrages concernant le PS, 200 ouvrages cités, quelques-uns présentés plus particulièrement, parution d'un document provisoire avant le mois de juin, parution du document définitif avant la fin de l'année. Une bibliographie complémentaire sera réalisée sur François Mitterrand ;**
- **tables rondes sur les sujets des trois grandes conventions du parti en 1996 : les enjeux du présent, le reflet du passé. Premier débat, le 26 mars, avec les historiens René Girault, Gérard Bossuat, Gilles Morin, Fabrice d'Almeida, Vincent Feltesse, Jean-François Kessler. Les comptes-rendus de ces travaux seront adressés aux fédérations ou sur demande.**
- **Une page ou deux régulièrement dans «Vendredi» (début avril : présentation de la délégation, fin avril, le Front populaire).**
- **Formation : animation d'un atelier histoire du parti dans le cadre de l'Université d'été de La Rochelle.**

Pour tous contacts : Jean-Marcel Bichat, délégué national Histoire et Mémoire, Secrétariat national à la Formation. Tél : 45 56 78 16 (ou 77 45).

Le Parti soci



La commission histoire du Parti socialiste a pour premier objectif de retrouver la mémoire du parti, de ses militants, de ses fédérations, de ses victoires et de ses défaites, de ses projets. Peu de grands partis politiques ont fait cet effort de mémoire. En Allemagne, le SPD a créé une fondation. Il s'agit de susciter le souvenir pour engranger les matériaux sur lesquels travailleront les historiens et le public. Le second objectif est de contribuer à l'histoire du parti et de ses militants, car les socialistes ont contribué à transformer la France et les relations internationales.

Accepter la critique

A ce niveau, les partis totalitaires laissent la parole aux spécialistes de la propagande qui vont tordre les faits pour les mettre au service de la ligne du parti. Le Parti socialiste fait

JEAN-MARCEL BICHAT



Conseiller municipal de narbonne Assistant de François Mitterrand de 1971 à 1981

Qu'est-ce que la délégation à l'histoire et à la mémoire ? Qu'attend-elle des fédérations, que leur offre-t-elle ?

La délégation rassemble, entre autres, des universitaires dont la plupart appartiennent au PS. La mémoire, ce sont les témoignages, les souvenirs des militants, des familles de militants, les archives du Parti, d'anciens dirigeants ou de militants. L'histoire, c'est la réflexion, la recherche ou la critique historique. Nous souhaitons constituer au niveau national une sorte de grande commission historique du parti avec des correspondants dans les fédérations, étudiants, militants anciens ou s'intéressant à l'histoire. Nos objectifs ? Recenser les archives et également la mémoire orale, récits ou témoignages des anciens ou de la famille des militants. Travailler d'abord sur deux périodes : 1936 et le Front populaire, 1946 et la reconstruction du parti après la guerre et la résistance. Ce sont des sujets de recherche et des sujets de commémoration. Commémoration et réflexion historique sont liées. Mais s'il y a des demandes précises sur des points d'histoire ou des demandes de participation à un débat, la délégation répondra à de telles invitations.

Une première table ronde a été organisée le 26 mars. Qu'attendez-vous de ces tables rondes ?

Les tables rondes, c'est une idée que nous avons eue à l'une de nos premières réunions. Le premier débat a eu lieu le 26 mars. Nous mènerons, pour chaque convention, un débat sur la dimension historique des sujets soumis à la réflexion du parti, soit dans la semaine qui précède la convention soit un peu plus en amont. Nos correspondants dans les fédérations seront invités à débattre avec des historiens membres de la commission ou des historiens amis, ou avec des spécialistes. Nous offrirons au parti l'éclairage d'une réflexion historique sur la manière dont le parti a, de manière continue ou avec des tournants, réfléchi hier sur des questions des conventions d'aujourd'hui.

Quel est votre programme à long terme ?

Nous ferons connaître et nous encouragerons toutes les initiatives prises. La Nièvre fêtera le centenaire du mouvement socialiste. Plusieurs fédérations ont des relations avec les milieux universitaires, des délégués fédéraux à l'histoire et à la mémoire, c'est le cas de l'Aude, de l'Ariège, du Nord, du Maine-et-Loire notamment. La fédération de Seine-et-Marne va créer une commission histoire du parti. Nous réaliserons une bibliographie commentée des ouvrages consacrés au PS. Deux membres de la commission travaillent à une brochure sur les chants avec des commentaires et un éclairage historique.

Si j'avais à résumer les ambitions de la commission, je dirais que nous serons à la fois modestes et ambitieux. Modestes parce que nous n'avons pas beaucoup de moyens donc nous travaillons avec des militants bénévoles, et ambitieux parce que le parti a une grande tradition historique et donc nous avons un champ immense pour nos activités. Nous sommes une structure du parti. L'Ours et la Fondation Jean Jaurès sont des structures voisines, amies, ayant des préoccupations historiques. Nous travaillons tous ensemble avec une double perspective : la mémoire du parti et l'histoire ou la recherche sur le parti. Information, formation (pourquoi pas à la demande), des brochures, tout cela pour constituer et restituer le patrimoine du parti.

aliste et l'histoire

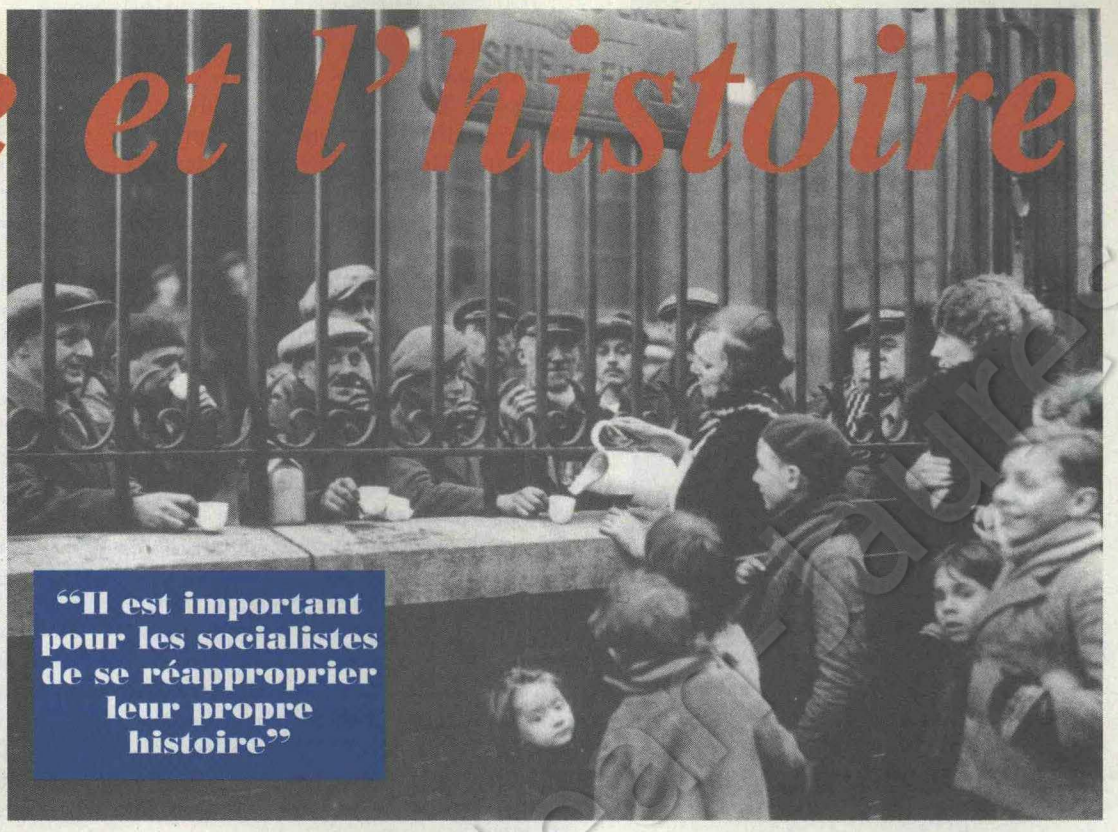

"Il est important pour les socialistes de se réapproprier leur propre histoire"

confiance aux historiens, sachant qu'il y a toujours débat sur les interprétations d'un événement. Il fait confiance à l'honnêteté des chercheurs qui établissent une distance entre les objectifs proclamés par les dirigeants et la réalité. Faire l'histoire du parti c'est accepter le jeu de la critique. Les conclusions qui en sortiront permettront certainement de modifier les tactiques futures pour l'exercice du pouvoir. L'histoire du Parti socialiste doit être menée comme n'importe quel autre travail d'histoire : recherche de documents, critique et croisement des sources, conclusions interprétatives.

La spécificité de l'histoire du Parti socialiste nous semble résider dans certaines préoccupations thématiques. S'il est vrai que l'histoire du Parti socialiste n'est pas celle de toute la société, elle ne peut être coupée des préoccupations générales de la société. L'histoire du Parti socialiste recoupe celle des idées et idéologies qui ont traversé le monde depuis deux siècles. Le socialisme a donné et donne encore une explication des rapports humains. Dans sa diversité, parlons alors des socialismes, il porte des projets économiques. Une comparaison avec d'autres idéologies et doctrines politiques et sociales est indispensable. L'histoire du Parti socialiste recoupe aussi l'histoire politique traditionnelle, histoire sans doute la mieux connue, où se mettent en scène de grandes personnalités. Elle touche aussi aux pratiques culturelles au sens de choix de société, de manière de vivre.

Pas d'histoire mythique

Le slogan du Parti socialiste en 1981 «Vivre au pays» résonnait très fort dans les consciences parce qu'il évoquait le respect des diversités françaises et sans doute l'espérance de l'harmonie économique et sociale. Enfin il est important pour les socialistes de se réapproprier leur propre histoire, c'est-à-dire de mesurer concrètement comment leur action a transformé ou non une société. Le souvenir de la Commune de Paris, de Jean Jaurès, de Léon Blum, du Front populaire, sont des «morceaux de bravoure» indispensables. Il ne faudrait pas pour autant sélectionner les centres d'intérêts en fonction de mythes partagés par l'opinion moyenne. Il serait facile de faire une histoire mythique et glorieuse du Parti socialiste. L'histoire du parti n'est pas une célébration des hauts faits de ce parti, pas plus qu'elle n'est une lamentation sur ses échecs. Certains points de l'histoire du socialisme en France et en Europe sont difficiles à traiter : le socialisme et le colonialisme, nation et socialisme, la guerre et le pacifisme, la dérive totalitaire de certains socialistes, la corruption et le pouvoir politique, les limites de l'internationalisme socialiste, les abandons de souveraineté, les limites entre conviction et tolérance. A quoi peuvent servir des historiens dans un parti politique et particulièrement au Parti socialiste ? Ils peuvent servir à rappeler la complexité d'un dossier, les racines d'un événement, les enjeux symboliques et politiques d'une prise de décision au regard des tendances de fond, des invariants, de la société française et internationale. Le Parti socialiste accepte le libre examen de son action et de son histoire. Il fait la preuve, en principe, de sa maturité.

Gérard Bossuat
Maître de conférences en histoire à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

280

Pour préparer l'avenir rejoignez le Parti socialiste

Nom et prénom :..... Adresse :.....

..... Code postal :.....

❒ Je souhaite prendre contact avec les socialistes ❒ je désire adhérer au Parti socialiste

❒ Je verse.....francs pour soutenir l'action du PS*

À renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 (*chèque à l'ordre de AFPS)

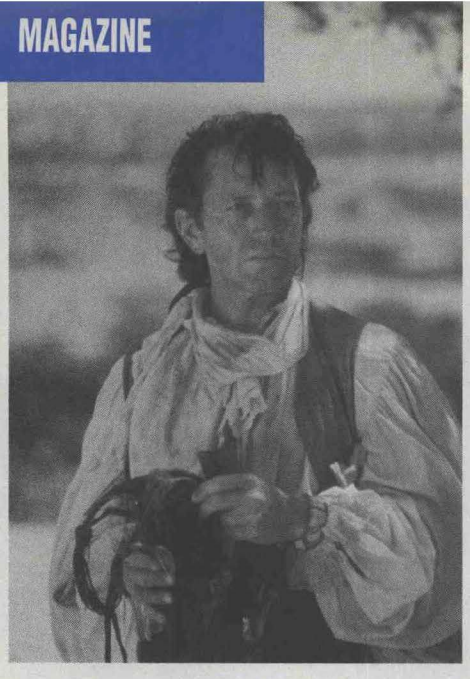

Bernard Giraudeau : "Voyager pour mieux comprendre les hommes"

On connaissait le jeune premier, la belle gueule aux yeux bleus. Une trentaine de films à son actif, où alternent l'action, le rire ou la passion. Derrière le sourire éclatant, on soupçonnait autre chose, un feu intérieur, de l'altruisme et en tout cas le refus de la facilité. On connaissait moins l'aventurier risque-tout, amateur de kayak, de varappe, de transamazonienne et autre Raid Gauloises. "Les caprices d'un fleuve", grande saga africaine, nous rappellent qu'il est également metteur en scène. Déjà trois films réalisés pour la télévision, et "L'autre", une œuvre magnifique sur la solidarité humaine, pour le grand écran. Injustement passée inaperçue.

Votre film "Les caprices d'un fleuve" vient de sortir. Le héros que vous interprétez est plutôt raciste au début...

En 1787, c'était normal. Une affreuse normalité, mais au XVIIIe siècle le commerce triangulaire et l'esclavage étaient à leur paroxysme. On ne pouvait pas faire autrement, quand on allait, à cette époque, dans un comptoir de l'Afrique occidentale. Mais au contact de la traite des Noirs, il change. Comme j'ai changé, dès mes premiers voyages. Des certitudes sont tombées. "Les caprices d'un fleuve" est un film d'aventures avec une histoire d'amour, mais c'est, avant tout, un parcours initiatique évoquant mes propres préoccupations, c'est-à-dire la rencontre avec le continent noir, le métissage, la différence et la notion de tolérance.

Vous aimez voyager, aller vers l'autre...

Il faut faire des voyages audacieux pour faire de belles rencontres. A quinze ans, je me suis engagé comme marin et je suis allé voir ailleurs. J'ai pris cette habitude des voyages, de la découverte d'autres cultures, d'autres musiques et de la différence. Je ne vois pas comment on peut faire autrement que d'aller vers l'autre. Pour moi, c'est une nécessité. Comment peut-on aimer l'homme, s'aimer soi-même, sans faire cette démarche ? Si l'on reste dans l'ignorance de l'autre, comment voulez-vous ne pas être gagné par la peur, la méfiance et donc l'agressivité ? Or c'est tout ce qui conduit au racisme. J'ai fait des documentaires sur l'Amazonie, par exemple, et j'ai été fasciné par ce domaine du visible et de l'invisible chez les Indiens. Surtout par la manière saine avec laquelle ils abordent la mort, très différente de celle, aseptisée, que nous avons, en Occident.

Metteur en scène, scénariste, coproducteur, acteur principal, vous avez tout pris en charge. Mais vous aviez très envie de faire ce film...

Comment parler de ce qui me préoccupait depuis 20 ans que je voyage en Afrique, du rapport à la sensualité noire, mais aussi de ce port négrier de La Rochelle où je suis né ? Il faut savoir que des Giraudeau ont été armateurs pour la traite des Noirs. Et puis mes études au Conservatoire m'ont beaucoup appris sur le XVIIIe siècle. C'est un siècle formidable, c'est celui de la Révolution. J'ai voulu également parler de l'esclavage. Entre 15 et 20 millions de déportés vers l'Amérique par le commerce triangulaire et trois à quatre fois plus de morts en route. 15 à 20 millions vers le Nord par le commerce arabe trans-saharien. On tuait les vieillards et les enfants de moins de six ans. Ce fut une ponction incroyable.

Vous aimez citer "L'Éloge de la différence". Vous vous situez plutôt à gauche, vous avez milité pour les droits de l'homme et vous avez signé beaucoup de pétitions...

J'ai toujours eu un engagement sur ce plan-là. Peut-être pas spectaculaire, parce que je n'ai jamais tellement aimé ça, mais c'est clair qu'il y avait une nécessité. C'est un devoir surtout pour les hommes publics, c'est le minimum qu'on puisse faire. Albert Jacquard, dans "L'Éloge de la différence", dit que l'intelligence n'est pas une question de pigmentation. Cela vient corroborer mon travail. Mais j'ai lu d'autres ouvrages comme "La traite rochelaise" ou le "Code noir", qui sont édifiants. "L'Éloge de la différence", c'est un titre magnifique mais dangereux, car il peut servir certains idéologues. De plus il faudrait aussi faire l'éloge du métissage. C'est d'ailleurs la conclusion du film. Mon héros revient en Afrique où sa jeune maîtresse, métisse, est morte en couches. Elle lui laisse un jeune enfant dont il tente de faire, justement, le porte-drapeau de cet éloge de la différence en lui apprenant à être un citoyen du monde. Moi, je trouve que c'est bien d'être un citoyen du monde.

Propos recueillis par Claude Polak

Brillantes palettes



On a le souvenir télé de ces rébarbatifs et pompeux docus sur l'Aâârt-grand A et de leur jargon convenu. Or jamais cours de peinture ne furent plus passionnants, voire haletants que ces brillantes "palettes" d'Alain Jaubert (tous les jeudis 20h sur Arte). Chaque semaine, c'est une nouvelle enquête picturale avec suspense à la clé sur un nouveau peintre. Le 25 mars, c'était au tour de La Tour, Georges. Autour du célèbre "Tricheur à l'as de carreau". L'analyse se sert de toutes les techniques d'investigation connues et relève de l'anatomie spectroscopique. Au premier plan du tableau, cachées dans son dos, les 3 cartes du tricheur qui lui-même nous regarde, ce qui nous rend complice. Les autres personnages sont comme en attente mystérieuse, suspendus dans ce jeu de "prime", l'ancien poker. Suspendu, c'est le destin de La Tour, inconnu pendant 3 siècles, et découvert en 1915. Tout y est, énigmes de la toile, histoire, symboles, rayons X. On a la compréhension artistique totale. Ainsi, avec "L'Astronome"de Vermeer, on comprend toute l'œuvre du peintre, son mobilier toujours recommencé, ses mêmes carreaux, sa lumière de gauche. Avec ses compas et son astrolabe, c'est le jumeau du "Géographe". Suffit de changer l'axe. C'est mieux que "La caméra explore le temps". On apprend que Vermeer travaillait ses perspectives décalquées littéralement avec la "chambre noire", ancêtre de la photo. Même sa ligne de fuite nous donne la taille du peintre. On voit de même qu'on reprochait à la "Liberté guidant le peuple" (Palette sur Delacroix) qu'elle eût les seins nus au-dessus du charnier (érotisme et mort) et qu'elle fut sale. On découvre les soleils de face de Claude Le Lorrain à faire pâlir Turner et les impressionnistes, et l'"Embarquement pour Cythère" de Watteau qui n'était pas un embarquement. Nous admirons que les 26 panneaux du retable de Sasseta, démantelé et éparpillé en 1578, aient pu, par trucage vidéo, être réunis sur écran, rêve impossible des historiens d'art. Jaubert ne nous bassine pas avec le blabla emphatique de picturo-cuisine que les commentateurs croient de rigueur. Au contraire, le texte est simple, la voix neutre et cette non-passion apparente est d'autant plus percutante que l'enquête est excitante. Notre perception de l'art s'en trouve éveillée, voire renforcée. Ainsi, pour une fois, la télé honore et remplit enfin son rôle de divertissement pédagogique.

Jean Vermorel

La ville de Hénin-Beaumont

(Pas-de-Calais) - 27.000 habitants

recrute par voie de mutation

Un Secrétaire Général Adjoint (H/F)

20.000 → 40.000 hab. dans le cadre d'emploi des Attachés Territoriaux

MISSIONS

Sous l'autorité du Secrétaire Général, vous serez chargé de la direction de l'Administration (Affaires Financières, Informatique, Ressources Humaines et Affaires Générales).

PROFIL

Vous avez une expérience significative dans une fonction similaire et possédez une connaissance approfondie :

- de la gestion financière
- de la gestion des Ressources Humaines et du statut de la Fonction Publique Territoriale
- de l'outil informatique : logiciel bureautique et progiciel de finances.

Vous avez une aptitude à la conduite du projet M14. Disponible et organisé, vous avez le sens des relations humaines, un goût pour le travail en équipe, ainsi qu'une bonne capacité d'analyse et d'écoute.

RÉMUNÉRATION

Statutaire + régime indemnitaire + 13e mois

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV accompagné d'une photo) à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville BP 109 62252 HÉNIN BEAUMONT CEDEX.

Ville de Ris-Orangis (Essonne)

25.000 habitants recrute

UN DIRECTEUR DU SERVICE JEUNESSE

selon conditions statutaires

Cadre d'emplois des Attachés
poste à pourvoir au 2 mai 1996

MISSIONS :

Mise en œuvre de la politique de la jeunesse :
Coordination et animation du service jeunesse ;
Encadrement du personnel
Impulsion, élaboration suivi et évaluation des projets ;
Elaboration et suivi des budgets ;
Coordination avec les associations de jeunes.

PROFIL :

Titulaire du DEFA ou équivalent ;
Aptitude à l'encadrement et à la gestion ;
Disponibilité.

CONDITIONS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

UN DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux
Cadre d'emplois de la Filière Culturelle
Poste à pourvoir au 1er septembre 1996

MISSIONS :

Mise en ouvre et coordination de la politique culturelle de la ville ;
Direction du Centre culturel Robert Desnos de la ville de Ris-Orangis ;
Programmation cinématographique ;
Programmation spectacles (variétés-musique-théâtre-danse-jeunes publics...).
Gestion financière et administrative du Centre ulturel
(Budget annuel : 7,6 millions).

PROFIL :

Maîtrise du milieu culturel, de ses métiers et de ses réseaux ;
Aptitude reconnue à la communication et relations humaines ;
Expérience sur un poste similaire ;
Aptitude à la conception et à la proposition des projets culturels ;
Connaissances des comptabilités publiques et privées ;
Esprit de créativité, sens des relations humaines et des responsabilités ;
Disponibilité.

CONDITIONS :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

Adresser candidature + CV détaillé et copie du dernier arrêté à
Monsieur le Maire - Direction Générale des Services - MAIRIE DE RIS-ORANGIS 91130

La ville de Sélestat

(Bas-Rhin) - 16.000 habitants

recrute à compter du 1er juin 1996

par voie statutaire ou contractuelle
pour sa Direction de l'Environnement et du cadre de vie :

CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT

Missions :

- Vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique municipale dans le domaine de l'environnement urbain et naturel ;
- Vous assurerez une mission permanente d'information, de sensibilisation et de conseil auprès des élus, des particuliers, des associations ainsi que des entreprises ;
- Vous travaillerez en étroite collaboration avec les élus et les services intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et de la salubrité.

Profil :

- Ingénieur généraliste des techniques de l'environnement
- maîtrise de la réglementation en matière de droit de l'environnement
- connaissance du fonctionnement des administrations
- aptitude à la rédaction et au montage technique et financier des dossiers
- sens du dialogue et de la communication.

Adresser lettre de candidature + CV à :
Monsieur le Maire de la Ville de Sélestat
BP 188- 9 place d'Armes-
67604 SÉLESTAT CEDEX
pour le 20 avril 1996 dernier délai

Le détail des missions peut être obtenu en téléphonant au Service des Ressources Humaines (88 58 85 00).

Ville de

Station de 9600 habitants surclassée 10-20 000 habitants
Station classée touristique été-hiver

Gerardmer, Vosges

recrute pour son Secrétariat général

un Secrétaire Général Adjoint

Grade d'Attaché Territorial
(liste d'aptitude ou mutation)

Ses missions

- Seconder le Secrétaire Général et le remplacer pendant ses absences,
- Assurer la responsabilité des secteurs : Communication, Animation, Culture, Education, Sports,
- Prévenir les risques de contentieux,
- Suivre les dossiers spécifiques confiés par le Secrétaire Général.

Son profil :

● Titulaire d'une formation juridique ● Bac + 3 ● bonne connaissance des Collectivités Locales ● Expérience souhaitée dans un poste similaire ● Sens de l'organisation, du travail en équipe, rigueur et disponibilité.

Poste à pourvoir pour le 1er juillet 1996
Adresser candidature manuscrite avec CV et photo à M. Claude Boulay, Maire.
Hôtel de Ville ,BP 199-
88407 GERARDMER CEDEX
avant le 10 mai 1996.

Couëron

COUËRON

Ville de + 18 000 habitants - Membre du District et 7e ville de l'Agglomération nantaise - Porte Ouest de l'agglomération en bordure de Loire - En pleine croissance économique et démographique - recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Rémunération statutaire + indemnités liées à la fonction.

MISSIONS : Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé de la direction, de la coordination de l'ensemble des services municipaux ainsi que de l'animation de l'équipe de direction.

PROFIL : Vous êtes attaché principal ou directeur territorial. Vous devez justifier d'une expérience significative dans des fonctions similaires. Réellement disponible, vous démontrez des capacités ou management d'une équipe et de solides connaissances du droit public et des finances publiques.

URGENT :

Adresser votre candidature manuscrite avec CV à M. le Maire, Vice-président du district de l'agglomération Nantaise, Hôtel de Ville, place Charles de Gaulle, 44220 COUËRON.

Copyright Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment



Gironde, chacun sa nature...

De grands espaces où circulent les vents, les rivières, les pollens...des lacs et des sentiers enchâssés dans la forêt... des paysages dunaires jouant sous les embruns...

Telle est la Gironde, sauvage, fragile et préservée, rendue accessible à ceux qui prendront le temps de l'observer, de la découvrir.

Des marais boisés de saules, d'aulnes et de bouleaux jalonnant le sentier de découverte du parc ornithologique du Teich aux nénuphars jaunes et blancs de l'étang de Cousseau, du silence précieux de la lagune de Contaut aux mélodies discrètes et surprenantes de la grue cendrée, ce sont 1 500 kilomètres d'itinéraires de randonnées qui vous permettront d'apprécier les richesses subtiles de la Gironde.

Du littoral aux dunes en passant par les marais et la pinède, des circuits ont été aménagés pour tous types de randonnées : à pied, à bicyclette, en VTT, à cheval ou en canoë kayak.



Des guides nature et des topo-guides randonnées
plus complets, plus détaillés présentent à la fois des schémas, des cartes, des circuits détaillés sur fond IGN mais aussi la faune, la flore, les sites originaux à découvrir, les infrastructures d'hébergement, les activités, les loisirs et plus généralement le patrimoine écologique de la Gironde.
Prix de vente : entre 35 et 45 francs



Plans guides randonnées
véritables outils pratiques sur fond IGN , ils vous serviront à mieux vous orienter.



Brochures espaces naturels sensibles,
condensé des guides, elles vous permettront de découvrir la diversité des sites.

Renseignez-vous
MAISON DU TOURISME DE LA GIRONDE
21, cours de l'Intendance - 33000 Bordeaux
Tél. 56 52 61 40

Gironde
CONSEIL GENERAL

Photos : M. Musson - P. Petit - JY. Rossignol
L'AGENCE 2 COM TEL. : 56 90 89 80